

MODIFICATION OU RÉPARATION SIGNIFICATIVE D'UN ULM : AVIS DE NON-OBJECTION TECHNIQUE

Arrêté du 17 février 2025 relatif aux conditions d'utilisation des aéronefs ultralégers motorisés (ULM)

Cadre à renseigner par le titulaire de la carte d'identification

ULM concerné

Marques d'identification :	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	-	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Constructeur, modèle :						Numéro de série :	
Numéro de la fiche d'identification :							
Nom du titulaire de la carte d'identification :							

Description de la modification ou réparation

<input type="checkbox"/> modification <input type="checkbox"/> réparation				
Objet :				
Description détaillée :				
<input type="checkbox"/> voir en annexe Et/ou références de documents descriptifs utiles :				
Impact sur le dossier d'utilisation :				
	aucun impact	déjà prévu dans le manuel du constructeur	prévu dans une révision du manuel du constructeur	nécessite un supplément au manuel du constructeur
Manuel d'utilisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Manuel d'entretien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Caractère significatif de la modification/réparation :				
<input type="checkbox"/> La modification ou la réparation affecte un des éléments descriptifs de la fiche d'identification de l'ULM autre que la référence du manuel d'entretien ou du manuel d'utilisation ;				
<input type="checkbox"/> La modification ou la réparation a un effet appréciable sur la résistance de la structure de l'ULM ;				
<input type="checkbox"/> La modification ou la réparation impacte substantiellement le manuel d'utilisation de l'ULM.				

Autres informations utiles sur la configuration de l'ULM

Éléments descriptifs de l'ULM après modification/réparation :	
<input type="checkbox"/> strictement conforme à la fiche d'identification <input type="checkbox"/> voir formulaire R8-ULM-F00N* daté du	
* N=1 pour la classe 1, N=2 pour les classes 2 à 4, N=3 pour la classe 5 ou N=4 pour la classe 6	
Autres modifications/réparations appliquées sur l'ULM depuis sa fabrication, susceptibles d'interférer ou d'avoir un effet cumulatif avec la modification/réparation objet de ce formulaire <input type="checkbox"/> voir annexe « autres informations utiles » (si besoin)	

Conditions techniques applicables

- conditions techniques définies au § 7 de l'instruction du 24 juin 2019 relative aux ULM

- conditions techniques complémentaires liées à une utilisation ou des caractéristiques de conception nouvelles ou inhabituelles :

	Caractéristiques particulières	Conditions techniques complémentaires (CTC)	Date des CTC (à préciser si ce n'est pas la dernière version publiée*)
<input type="checkbox"/>	Aucune : l'ULM ne présente pas de caractéristique particulière d'utilisation ou de conception nécessitant des conditions techniques complémentaires aux conditions techniques de base définies ci-dessus		
<input type="checkbox"/>	Parachute de secours	PS*	
<input type="checkbox"/>	Train rentrant	TR*	
<input type="checkbox"/>	Hélice à pas variable en vol	HPV*	
<input type="checkbox"/>	Aptitude au remorquage de planeurs	RP*	
<input type="checkbox"/>	Hélicoptères ultralégers	Code HUL*	
<input type="checkbox"/>	Charge ailaire > 30 kg/m ²		
<input type="checkbox"/>	Autres (décrire la caractéristique nécessitant des CTC) :	Indiquer la référence du document décrivant les CTC proposées :	

* voir <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/ulm-actualites-generalites#referencs-reglementaires-8>



MODIFICATION OU RÉPARATION SIGNIFICATIVE D'UN ULM : AVIS DE NON-OBJECTION TECHNIQUE

Arrêté du 17 février 2025 relatif aux conditions d'utilisation des aéronefs ultralégers motorisés (ULM)



Utilisation prévue de l'ULM

- Vol de découverte (VLD) Autres vols locaux à titre onéreux (VLO)
 Activités particulières à titre onéreux : remorquage de planeur (REP) ou emport d'une personne à bord* :

* indiquer les codes du § 3° du chapitre 1^{er} de l'annexe à l'arrêté du 17 février 2025 modifié relatif aux conditions d'utilisation des aéronefs ultralégers motorisés (ULM)

Attestation du titulaire de la carte d'identification

Je déclare la sincérité des informations ci-dessus et avoir été informé que toute fausse déclaration peut être punie par la loi.

Date :

Nom, prénom, signature (et cachet de la société, le cas échéant) :

ANNEXE

voir complément dans un document séparé joint au présent formulaire (si besoin)

Description détaillée de la modification/réparation :

Autres informations utiles :

Cadre à renseigner par le titulaire de la fiche d'identification

Avis de non-objection technique du titulaire de la fiche d'identification

Après avoir pris connaissance de la description de la modification/réparation, de la configuration de l'aéronef et de l'utilisation prévue, je déclare n'avoir pas d'objection technique. En particulier, j'atteste ne pas avoir connaissance d'élément manifeste indiquant que l'ULM modifié/réparé pourrait être non conforme aux conditions techniques applicables.

Date :

Nom, prénom, fonction, signature (et cachet de la société, le cas échéant) :